



Premier Conseil des Ministres de la Culture de la CEEAC

« Développement et promotion de la culture en Afrique centrale »

Brazzaville (CONGO) 30 novembre 2018

STRATEGIE SOUS REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE LA CULTURE EN AFRIQUE CENTRALE





PLAN D'ACTION 2019 – 2020

| Axe stratégique 1 | Objectif 1 | Produit escompté 1 |
|---|--|--|
| <p>Poursuivre l'accompagnement des Etats membres dans la mise en œuvre des politiques culturelles</p> | <p>Renforcer la gouvernance, les politiques culturelles et le cadre juridique, afin d'établir un environnement viable et propice à l'épanouissement de la culture et des industries culturelles et créatives</p> | <p>Soutien des Etats membres assuré dans la mise en œuvre du cadre juridique et de la gouvernance du secteur culturel (ratification de conventions concernant le secteur, appui à l'élaboration ou renforcement des projets de loi et/ou décrets d'application de lois, y inclus le statut de l'artiste)</p> |
| <p>Actions prioritaires</p> | <p>Responsables</p> | <p>Calendrier</p> |
| <p>Intégrer le plaidoyer, au niveau d'ateliers nationaux, en vue de l'appropriation des agendas cadre (ODD et Agenda 2063 en particulier).</p> | <p>CEEAC/Etats</p> | <p>2019</p> |
| <p>Poursuivre l'accompagnement des Etats par l'UNESCO et les autres partenaires, dans la vulgarisation, la ratification le cas échéant, ainsi que la mise en œuvre effective de différentes conventions internationales concernées.</p> | <p>CEEAC/Etats</p> | <p>2019-2020</p> |
| <p>Appui technique au renforcement des statistiques : Appuis à la définition et introduction des nomenclatures standards dans les recensements et adoption des outils</p> | <p>CEEAC/Etats</p> | <p>2019-2020</p> |





| | | |
|---|---|--|
| standards internationaux du secteur (outils de l'UNESCO), pour assurer l'identification et les rapports périodiques. | | |
| Faciliter au niveau national la mise en place de plateformes inter-ministérielles et les institutions concernées, en particulier les Instituts Nationaux des Statistiques, afin d'assurer l'adoption de nomenclatures et d'outils statistiques dans les recensements nationaux. | CEEAC/Etats | 2019-2020 |
| Axe stratégique 2 Faciliter la circulation des acteurs culturels et de leurs produits dans la sous-région | Objectif 2 Développer le partenariat sous régional et international et développer le marché des biens et services culturels | Produit escompté 2 Le partenariat sous régional et international et le marché des biens et services culturels sont développés. |
| Actions prioritaires Exemption des droits de douane des produits culturels de l'espace CEEAC et institution d'un visa spécial « Acteur culturel ». | Responsables CEEAC/Etats | Calendrier 2019-2020 |

| | | |
|--|-------------|-----------|
| Lancer une étude dans le cadre existant de la 'libre circulation des personnes et biens' (en introduisant les outils numériques), visant à l'harmonisation des procédures de circulation des acteurs et biens culturels (douanes, taxes transfrontalières, etc.), avec la ratification des | CEEAC/Etats | 2019-2020 |
|--|-------------|-----------|





| | | |
|--|---|---|
| outils existants tels que l'Accord de Florence et le Protocole de Nairobi. | | |
| Institution d'une foire sous régionale des industries culturelles et créatives, itinérante, rotative et biannuelle. | CEEAC/Etats | 2020 |
| Elaborer une stratégie sous régionale de lutte contre le trafic illicite des biens culturels. | CEEAC | 2020 |
| Organisation d'ateliers nationaux de sensibilisation de toutes les parties prenantes à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. | CEEAC/Etats | 2019/2020 |
| Axe stratégique 3 | | |
| Aider à la création d'un centre de formation aux métiers de la culture | Renforcer les capacités et les compétences des acteurs culturels dans tous les domaines de l'activité culturelle | Les capacités et les compétences des acteurs culturels dans tous les domaines de l'activité culturelle sont renforcées |
| Actions prioritaires | Responsables | Calendrier |
| Etat des lieux de l'offre de formation dans les métiers de la culture et Atelier de validation de l'état des lieux de l'offre de formation dans les pays membres. | CEEAC/Etats | 2019-2020 |
| Créer une structure régionale spécialisée dans la gestion des patrimoines documentaires et numérique, offrant, en l'occurrence, des services de référence en matière d'identification et de conservation des éléments documentaires et numériques en Afrique centrale au bénéfice tant | CEEAC | 2020 |





| | | | |
|---|--|---|------|
| des Etats et du secteur privé : | | | |
| Renforcer les centres de formation nationaux, en visant la création des pôles d'excellence et de réseaux d'écoles et de centres de formation au niveau sous régional. | CEEAC/Etats | | 2020 |
| Harmonisation des curricula de formation du secteur culturel, afin d'encourager la circulation et la mobilité des étudiants et des enseignants au niveau sous régional. | CEEAC | | 2020 |
| Axe stratégique 4 | Objectif 4 | Produit escompté 4 | |
| Faciliter l'accès des acteurs culturels aux financements | Développer l'entreprenariat local | L'entreprenariat local est développé | |
| Actions prioritaires | Responsables | Calendrier | |
| Appui au lancement d'une étude des systèmes de financement, en prenant en compte la contribution et les possibilités d'investissement du secteur privé. | CEEAC/Etats | 2019-2020 | |
| Atelier de validation de l'étude sur les mécanismes de soutien existants dans les pays membres et au niveau international. | CEEAC | 2020 | |
| Création d'une structure financière de soutien aux entreprises culturelles. | CEEAC/Etats | 2020 | |
| Appui financier aux manifestations culturelles à vocation sous régionale. | CEEAC/Etats | 2020 | |
| Axe stratégique 5 | Objectif 5 | Produit escompté 5 | |





| Encourager l'élaboration d'un statut pour les acteurs culturels | Aider les acteurs culturels à vivre de leur art | Les acteurs culturels vivent de leur art |
|--|---|---|
| Actions prioritaires Etat des lieux des législations nationales en matière du droit de travail, de fiscalité et de sécurité sociale. Atelier de validation de l'état des lieux sur les législations nationales en matière du droit de travail, de fiscalité et de sécurité sociale. Elaboration de stratégies sectorielles (livres et éditions / droits d'auteur et droits voisins / musées / patrimoine immatériel / etc.). Adopter et mettre en œuvre le statut de l'artiste. | Responsables CEEAC/Etats CEEAC/Etats CEEAC/Etats CEEAC/Etats | Calendrie 2019 – 2020 2020 2020 2019 – 2020 |
| Axe stratégique 6 Adopter une stratégie de lutte contre la piraterie et appuyer la création d'une banque de données culturelles | Objectif 6 Augmenter les bénéfices des entreprises et rendre accessibles les informations sur la culture | Produit escompté 6 Les bénéfices des entreprises sont augmentés et l'information sur la culture est accessible |
| Actions prioritaires Formation des autorités nationales impliquées dans la lutte contre la piraterie. Campagnes de sensibilisation sur les dangers de la piraterie. | Responsables CEEAC/Etats CEEAC/Etats | Calendrier 2019 – 2020 2019 – 2020 |
| Mise en place d'une plateforme électronique d'échange d'informations entre les acteurs culturels. | CEEAC/Etats/acteurs culturels | 2019 |





| | | |
|---|-------------------------------|-----------|
| Mise en place d'un répertoire régional d'entrepreneurs culturels. | CEEAC/Etats | 2019 |
| Faciliter la mise en réseau ou la dynamisation des réseaux des acteurs publics et privés, professionnels et institutions intervenant dans le domaine du patrimoine documentaire en Afrique centrale. | CEEAC/Etats | 2020 |
| Encourager et poursuivre l'accompagnement des Etats dans la réalisation des inventaires du patrimoine matériel et immatériel dans le rôle de renforcement de la dimension des industries culturelles et créatives, ainsi que de tout travail à venir dans le secteur de la culture. | CEEAC/Etats | 2019-2020 |
| Intégrer le rôle de la jeunesse, des femmes et des jeunes filles, de la société civile et des communautés dans la formulation et la mise en œuvre du plan d'action et la stratégie sous régionale à venir. | CEEAC/Etats/acteurs culturels | 2019 |

